

La chapelle de Notre-Dame, dite des Macchabées, à Genève

Autor(en): **Naef, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **15 (1937)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME, DITE DES MACCHABÉES, A GENÈVE¹

Henri NAEF.

I. L'ORIGINE.



JEAN Fraczon, dont le nom, pour autant qu'il soit exact, serait issu d'un sobriquet romand signifiant l'homme du bois des frênes (*fraxinus*)², appartenait à une famille de bonne condition, originaire de Brogny, non loin d'Annecy. La destinée brillante de cet homme est connue. Né en 1342, il fit carrière à la cour des papes d'Avignon. Evêque de Viviers dès 1383, cardinal de Saint-Anastase en 1385, cardinal d'Ostie en 1398, archevêque d'Arles en 1410, il présida, comme doyen du Sacré Collège, le fameux concile de Constance où Jean Huss et Jérôme de Prague furent condamnés. Bien que le pape Jean XXIII eût conservé sa faveur au puissant

¹ Les documents cités sans mention d'origine proviennent des archives d'Etat de Genève. Le titre des ouvrages imprimés se trouve *in extenso* à la première référence. Les abréviations se rapportent aux séries suivantes: *DHBS*: *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*; *BHG*: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*; *MDAS*: *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*; *MDG*: *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*; *MDR*: *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*; *RC*: *Registres du Conseil de Genève*; *RS*: *Revue savoissienne*. — D'emblée, nous tenons à rendre hommage à M. Labande, de l'Institut, ancien conservateur du Musée Calvet, conservateur des Archives du Palais de Monaco, dont l'érudition et la complaisance ont rendu possible la présente étude. — Les photographies que nous reproduisons sortent des ateliers Fréd. Boissonnas (Pl. IV, 1, 3, 7), Louis Molly, à Genève, F. Detaille (Pl. IV, 8), à Marseille; d'autres nous ont été obligeamment procurées par la direction du Musée d'Art et d'Histoire, à Genève, et du Musée Calvet d'Avignon.

² Cf. H. JACCARD, *Essai de toponymie*, *MDR*, t. VII, 2^{me} série, p. 177, au mot *Frasse*; L. DUHAMEL, « Le cardinal de Brogny », *RS*, 1900-1901; J. SPON, *Histoire de Genève*, 1730, in-12, t. I, p. 178-180 (notes de J.-A. Gautier).

dignitaire, ce dernier se montra fidèle au concile qui, ayant déposé le pape Jean et ses deux antagonistes, Grégoire XII et Benoît XIII, élut Martin V. Vice-chancelier de l'Église, c'est-à-dire premier prélat de la chrétienté, Jean de Brogny fit le vœu de mourir ou du moins d'être inhumé dans sa patrie, le diocèse de Genève. Il en obtint la collation au mois de décembre 1423, après avoir cédé l'archevêché d'Arles, beaucoup moins important, et s'éteignit à Rome, le 15 février 1426. Mais il avait pourvu à sa sépulture, en érigeant sa chapelle funéraire qui est le plus beau monument que Genève ait hérité de l'époque (*Pl. IV, 1 à 3*)¹.

Quand fut-elle construite ? C'est le premier point à déterminer. On s'en est tenu longtemps à la date du 23 mars 1406 où Benoît XIII, par une bulle, authentiquait sa fondation. Les termes cependant auraient dû retenir de plus près l'attention des auteurs. Il était dit que « Jean, évêque d'Ostie, cardinal et vice-chancelier, autrefois évêque de Viviers, de science certaine » (c'est-à-dire en possession de toutes ses facultés), « a fondé, institué et doté » un chapitre collégial « dans la nouvelle chapelle qu'il vient de construire, dès les fondements, à côté de l'église de Genève qui est contiguë ». La chapelle était donc bâtie ce dit 23 mars. Elle l'était si bien qu'un ancien archiviste, M. Louis Dufour-Vernes a trouvé un acte du 6 avril 1405, passé par le chapitre de Saint-Pierre de Genève « dans la nouvelle chapelle du cardinal de Viviers »². Voici qui recule d'une année au moins l'époque où l'édifice achevé pouvait être utilisé. La première pierre devait avoir été posée à la fin du XIV^e siècle ou, si les travaux avaient été rapides, ce qui est vraisemblable, au début du XV^e.

La bulle de 1406 est en fait la sanction du collège institué par Brogny : douze prêtres et un archiprêtre devaient desservir à perpétuité la chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame³, pour « l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ et des douze apôtres ». Ces prêtres, dont le revenu s'élevait à 5000 florins d'or, « en mémoire et révérence des cinq plaies et de la passion du Rédempteur et Sauveur du genre humain », reçurent longtemps le titre de « Seigneurs de la chapelle de Monsieur le cardinal d'Ostie » ; mais l'expression de chapelle des Macchabées apparaît au

¹ H. NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève (La cité des évêques)*, 1936, p. 11 et n. 2 (bibliographie sur Brogny). Sur la chapelle, cf. *DHBS*, t. IV, p. 623, dont il faut supprimer la référence *Jewish Chronicle*; W. DEONNA, « L'humble origine du cardinal de Brogny », *Genava*, t. II, 1924, p. 297, n. 2.

² PH 383; Chap. R. 414; Inventaire des pièces historiques. Cf. encore L. BAULACRE, *Œuvres historiques et littéraires*, Genève, 1857, t. I, p. 340; A. ARCHINARD, *Les édifices religieux de l'ancienne Genève*, Genève, 1864, p. 19. — La cloche de la chapelle (car c'est bien elle que décrivent J.-A. GAUTIER et J. SPON) portait le nom du donateur Jean de Brogny et la date du 20 décembre 1405. Cf. A. CAHORN, « Les cloches du canton de Genève », *Genava*, t. II, 1924, p. 136.

³ BONIVARD (*Chroniques de Genève*, éd. Revilliod, t. I, p. 41) indique « onze prestres et ung archiprestre », erreur que nous avons suivie dans *Les origines de la Réforme*, p. 11. Cf. J.-A. GAUTIER, *Histoire de Genève*, t. I, p. 291. La chapelle était élevée « à l'honneur de Dieu, de la très glorieuse Vierge Marie et de toute la cour des citoyens d'en haut » (PH 383).

XV^e siècle déjà; la plus ancienne mention connue à ce jour, remonte au 19 juin 1460¹. Les raisons pour lesquelles ce nom de Macchabées l'emporta sur celui de Notre-Dame ne sont pas encore éclaircies. Selon la tradition, la crypte de Saint-Pierre, à Rome, conservait les restes des héros juifs, et, jusqu'au XVII^e siècle, l'Eglise célébra à la fois ceux-ci et le prince des apôtres, à la date du 1^{er} août². Cette union symbolique s'est-elle transposée aux deux édifices jumeaux? Le bibliothécaire genevois Senebier, au XVIII^e siècle, avançait l'hypothèse que le titre de Macchabées serait provenu du fait que l'église métropolitaine de Vienne était consacrée aux sept martyrs hébreux³. Il est exact, en effet, qu'avant d'être sous le patronage de saint Maurice de la Légion thébaine, cette primatiale fut placée sous le vocable des Macchabées, de la Résurrection et du Sauveur⁴. Il est non moins certain que la chapelle de Genève contient les reliques des héros juifs⁵, et ce n'est pas une hypothèse bien hardie d'avancer qu'elles furent apportées de Vienne dont le diocèse de Genève dépendait. On ignore la date de leur translation, à partir de laquelle la nouvelle dénomination s'implanta. Le grand nombre de sanctuaires consacrés à Notre-Dame fit accueillir un terme distinctif avec d'autant plus de faveur que l'église voisine de la chapelle, dite aujourd'hui l'Auditoire, se dénommait alors Notre-Dame la Neuve.

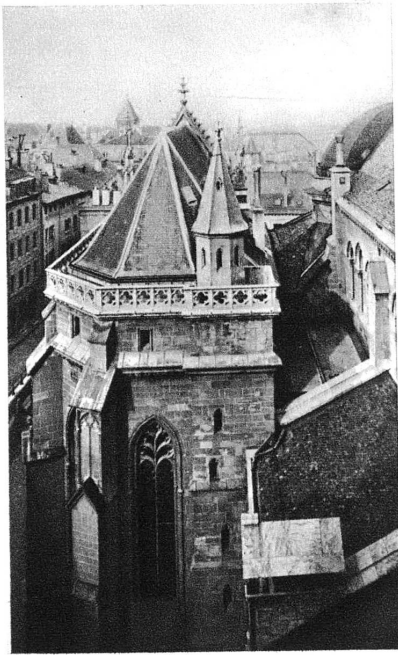
¹ A propos d'un acte successoral relatif à Jean de Pomis, « altarien de l'autel Notre-Dame, dans la chapelle des Macchabées de Genève ». Le principal autel, après celui-ci, semble avoir été celui de Saint-Blaise. Cf. C. WIRZ, *Regesten zur Schweizergeschichte aus den päpstlichen Archiven*, 1447-1513, cahier 2, p. 45 (n^o 129), 22 (n^o 62); NAEF, p. 408, 12 n. 1. — Nous n'entendons pas étudier ici le chapitre lui-même, ni par conséquent dénombrer les autels.

² Cf. ARCHINARD, p. 221. M. Louis DUFOUR (*Journal de Genève* du 6 octobre 1888, article « Les Macchabées ») remarque que le terme de Macchabée ou « machabeux » devint au XVI^e siècle synonyme de prêtre ou chapelain; cela n'explique en rien l'origine de l'appellation. — Cf. *Tribune de Genève*, « Les Macchabées à Genève comme à Rome », 26, 27, 28 mars 1903.

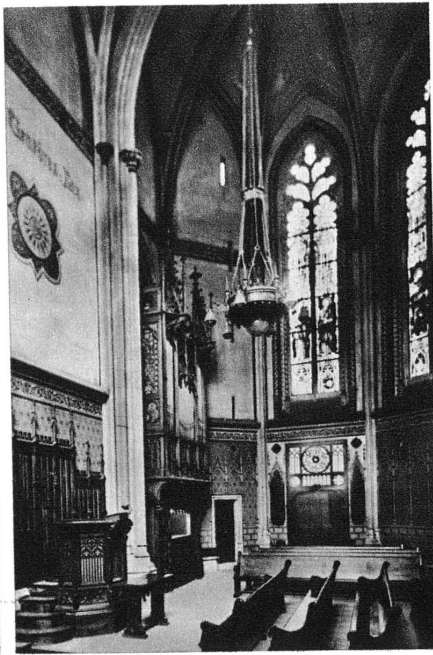
³ Cf. J.-D. BLAVIGNAC, *Notes historiques sur l'église de Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, III: « Chapelle des Macchabées », *MDG*, t. VI (1849), p. 110.

⁴ Voici ce qu'a bien voulu nous écrire à ce propos M. G. Letonnellier, archiviste départemental de l'Isère, que nous remercions ici: « Il ne semble pas que l'origine du vocable Macchabées attribué au chapitre de Vienne ait été tirée au clair. Les deux historiens de l'église et du chapitre de cette ville, Charvet et le chanoine U. Chevalier se sont contentés de l'effleurer, sans l'approfondir ». Voir sur le sujet: U. CHEVALIER, *Etude historique sur la constitution de l'église métropolitaine et primatiale de Vienne*, Vienne, 1922, 2 vol. in-8^o, t. I, p. 316, 318-319. — Les archives départementales de Vienne conservent, sous la cote G 156, deux dossiers intitulés « Chapelle des Macchabées ou de Saint-Maurice-le-Vieux, fondée par l'archevêque Briand », documents datés de 1488 à la fin du XVI^e siècle. D'après l'un d'eux, « Rev^{ssime} archevesque Briandus fondast une chappelle sous l'invocation des saints Machabées sur l'autel de la chappelle de Maguelonne, et la dottast de quatre sommées de vin de pension annuelle ». Briand de Lagnieu était à la tête du diocèse en 1307, et probablement avant (cf. *Gallia christiana*, t. XVI, *Ecclesia Viennensis*, col. 102).

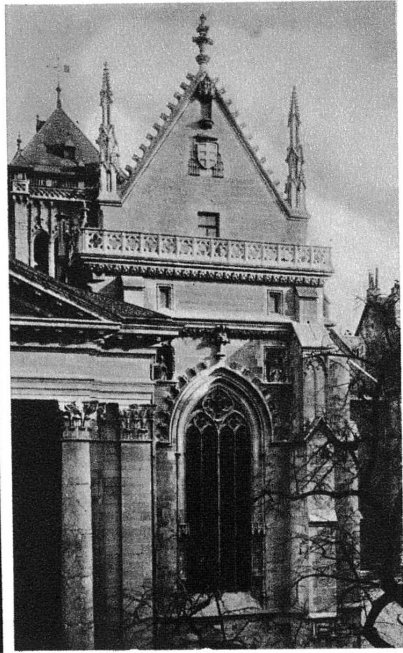
⁵ Voir l'« Inventaire des ornements, vases sacrés, linges et autres ustencilles de la sacristie des RR. SS. Macchabées, fait au mois d'octobre 1766 », publié par BLAVIGNAC « Notice sur les fouilles pratiquées en 1850 dans l'église de Saint-Pierre », *MDG*, t. VIII, 1852, p. 20).



1



2



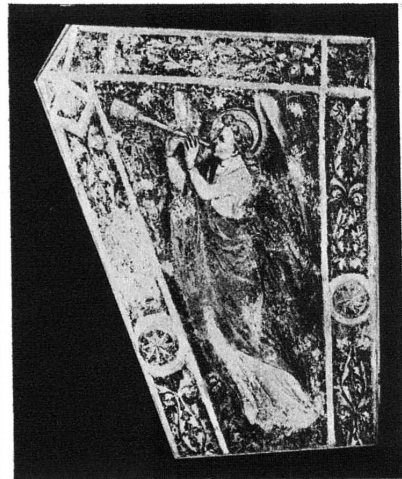
3



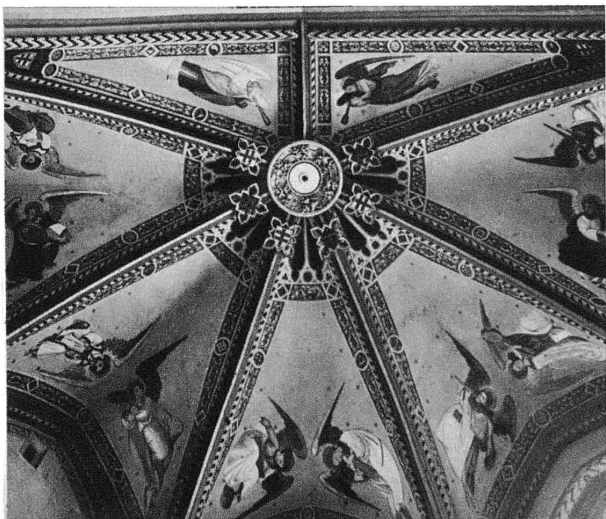
4



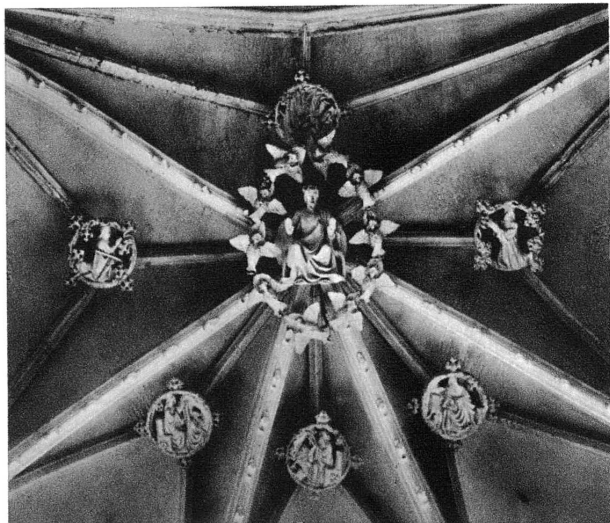
5



6



7



8

Pl. IV. — Chapelle des Macchabées, Genève: 1. Extérieur. -- 2. Chœur. — 3. Pignon. — 4. 5. 6. Fresques : Anges musiciens. — 7. Voûte absidale. — Eglise des Célestins, Avignon: 8. Voûte absidale, le Christ de Majesté.

II. L'ÉDIFICE.

Par son style homogène, la chapelle manifeste incontestablement la pensée d'un seul architecte.

Comme une chaloupe auprès d'un navire, elle s'amarre à la cathédrale, mais elle paraît si bien lui appartenir qu'on la pourrait prendre pour un des bas-côtés. Elle en est pourtant tout à fait distincte. Longue de 20 mètres environ, elle atteint à son faite une hauteur de quelque 27 mètres¹. Eclairée par deux baies absidales, trois latérales et une faciale, elle aligne son pignon à la façade de Saint-Pierre, s'attristant d'une discorde définitive, depuis que le XVIII^e siècle lui imposa le voisinage d'un porche corinthien aussi parfait qu'anachronique.

Sans doute évoque-t-elle au prime abord la silhouette de la Sainte-Chapelle de Paris², rappel qui n'a rien de fortuit, vu les relations des cours pontificale et royale. Mais si les lignes architectoniques et bien des détails (le pignon, par exemple) prouvent que l'architecte de Genève n'ignorait rien du sanctuaire parisien, d'autres rapports s'imposent avec les édifices d'Avignon, et en particulier l'église des Célestins.

L'abside, a-t-on dit, en est d'une rare élégance. Celle des Macchabées ne l'est guère moins; elle repose aussi sur six branches d'ogives, semblables à celles de Saint-Martial, au palais des papes, et l'ornementation qui entoure la clef de voûte lui est apparentée. Sans doute est-elle moins riche; elle est formée d'une simple couronne de feuillage autour de laquelle, sur les six nervures, brochent des cartouches où figurent trois fois l'écu du cardinal, en un dispositif rappelant fort celui qui montre, au transept des Célestins, les armes de Clément VII (*Pl. IV, 7-8*).

Ce n'est pas la seule analogie que présente la chapelle des Macchabées avec l'art avignonnais.

Comme à l'église de Saint-Didier³, s'élanche la poussée des colonnes grêles et des arcs-doubleaux. Les corbeaux évoquent ceux de la Tour du Plomb, et les crochets de feuillages, sommés d'un fleuron, au pignon principal, trouvent leur

¹ Exactement 20 m. 412 sur 27 m. 216, d'après les mesures en pieds énoncées par ARCHINARD, p. 222.

² J.-D. BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, Genève, 1872, p. 180.

³ L.-H. LABANDE, *Le palais des papes et les monuments d'Avignon au XIV^e siècle*, Marseille, 1925, t. II, p. 142. — La voûte de l'abside des Célestins, dont nous donnons la photographie, a été reproduite par cet auteur dans son étude « La dernière fondation des papes avignonnais: le couvent des Célestins d'Avignon » (*L'Art*, t. LXII, 1903, p. 593), dans *Congrès archéologique de France*, Avignon, 1909, t. I, p. 40, et dans *Le palais des papes*, t. II, p. 150.

prototype à la fenêtre de l'Indulgence et sur un placard de la Petite Audience, au palais des papes ¹.

Au même pignon, en pendant, deux niches abritent les statues à mi-corps de Dieu le Père et de Dieu le Fils; les originaux s'en peuvent étudier de fort près, depuis qu'ils ont été déposés au Musée épigraphique. Leur aspect est lourd à cause de leurs proportions, adoptées auparavant déjà par Paul de Sienna quand il tailla son portrait si rude du pape Benoît XII²; nous aurons tout à l'heure d'autres rapprochements à faire (*Pl. V, 6, 9*).

Les édifices funéraires d'une conception aussi vaste que celui du cardinal d'Ostie sont partout rares, et, dans la région savoyarde où les pays romands étaient compris, le sien est unique. Brogny s'était inspiré des grands exemples d'Avignon. Parmi les pontifes constructeurs, Jean XXII et Innocent VI surtout semblent l'avoir impressionné. Tandis que Jean XXII voulut reposer dans l'église de Notre-Dame des Doms, Innocent VI choisit la chapelle de la Trinité, dans la chartreuse de Ville-neuve. Bertrand Nogayrod fut chargé en 1361 d'élever le mausolée, et les murs de la chapelle se couvrirent de peintures d'un caractère giottesque accentué. Des compartiments de la voûte il ne reste que des fragments, qui suffisent pour reconstituer le décor primitif. Sur un fond d'azur, des anges opposés deux à deux, debout dans les nuages, se tenaient au repos, repliant leurs ailes diaprées.

Le style de ces anges rappelle celui de l'abside des Macchabées, sinon dans l'attitude, du moins dans la forme des ailes colorées, dans l'éclat de leurs vêtements; enfin, les chevrons peints sur les nervures sont à peu près semblables. Il y a là plus qu'une coïncidence. M. Labande, qui est près d'attribuer les fresques de la Trinité à Matteo di Giovanetti, n'écarte pas la participation de Simonnet de Lyon ³. Mais quarante ans séparent l'édifice d'Innocent VI et la chapelle du cardinal.

Bien entendu, le concert céleste des Macchabées est un sujet trop fréquent pour servir d'indice; il faut tout de même constater que les anges musiciens servent de consoles aux nervures de l'abside céleste. Ceux qui se voient aujourd'hui entre les arceaux des Macchabées ont été reconstitués par le peintre de Beaumont en 1888; sept fragments anciens, dont quatre importants, ont été transportés en 1886 au Musée de Genève ⁴. En peut-on deviner l'auteur? Les registres d'archives n'ont rien

¹ LABANDE, *Le palais*, t. I, p. 101, 177-178. — Sur les crochets où l'on a cru voir autrefois des chaussures stylisées, cf. DEONNA, *Genava*, t. II, p. 316.

² LABANDE, *Le palais*, t. I, p. 21.

³ LABANDE, *Le palais*, t. II, p. 170.

⁴ Cf. LABANDE, *L'Art*, t. LXIII, p. 18; W. DEONNA, « Les collections lapidaires au Musée d'Art et d'Histoire », *Genava*, t. V, 1927, p. 163, n° 382; *Pierres sculptées*, n° 382. — Sur l'état où se trouvaient les fresques lorsque J.-D. Blavignac les découvrit en 1845, cf. sa « Description de l'église de Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève », *MDG*, t. IV, 1845, p. 103. — Notre planche IV (*fig. 4 à 6*) représente trois anges jouant de la double flûte, des cymbales et de la busine.

livré sur lui. On ignore, de ce fait, l'époque où les fresques furent terminées; on peut toutefois se fier ici aux exigences du métier (*Pl. IV, 4 à 7*).

La peinture suivit immédiatement l'architecture: il était logique de se servir des mêmes échafaudages. Si les comptes de 1427 à 1428 indiquent que l'on paya 58 sous à maître Jean de Nernier pour les vitraux de la chapelle, que l'on acheta également des tentures, de la toile et des boucles pour enfermer par des rideaux le crucifix du tombeau ¹, on peut être certain que les décorations murales supérieures étaient depuis longtemps achevées.

Des scènes religieuses étaient peintes sur la paroi nord, où des personnages évoluaient, parmi des frondaisons et des architectures aux pinacles fleurons. Le délabrement des restes retrouvés empêcherait tout commentaire si d'heureuses circonstances n'avaient mis sous nos yeux une gouache faite par J. Mayor, en septembre 1886, au moment où la fresque venait d'être découverte ². Déposée aujourd'hui au Musée d'Art et d'Histoire, elle pâtit encore du transfert; on n'aperçoit plus guère qu'un visage à propos duquel on ne sait que vaticiner. Or ici, trois personnages sont nettement visibles: un jeune homme est en prière devant une porte hersée, tandis qu'un homme d'âge et sa femme échangent des regards méditatifs. La ville ne serait-elle pas Avignon, le château celui des Doms, le jeune homme (comme Mayor le supposait) Brogny lui-même, dont les parents confondus aperçoivent l'étonnante vocation (*Pl. V, 1*) ?

On sait fort bien que la fresque fut sauvée par une poutraison étayant jadis le plancher de la salle construite pour servir d'auditoire à l'Académie; d'autres fragments ont certainement disparu sans retour qui nous auraient donné l'explication d'une énigme déjà devinable. Les étapes successives de la vie de Brogny devaient s'y succéder, à la manière des miniatures contemporaines. La représentation des

¹ Macchabées, Comptes n° 3 (Computus capelle anni xxviii¹), 3 folios après le parchemin du brochage: « Item libravit magistro Johanni de Nernier pro salario suo renovacione verreriarum cap[el]le l s. — Item libravit eidem ultra salarium suum predictum pro refectione dictorum vitrorum et pro cunctis pantis novis per ipsum in dictis verreriis factis et positis xviii s. ». Au verso suivant: « Item libravit pro xxviii ulnis tele albe emptis presentibus dominis Mermeto Tissoti et Petro de Ponte et implicatis in curtinis factis et positis ante ymaginem crucifixi super tumulum infra capellam situat[um], qualibet ulna valen. ii s. vi d. valent. lxx s. — Item libravit pro factura dictarum curtinarum incluso rippo albo empto in dictis curtinis implicato vi s. — Item pro bocletis et tercetis pro dictis curtinis necessariis et in ipsis implicatis iiii s. vi d. ». — Sur Mermet Tissot, curé de Thoiry, archiprêtre, procureur du chapitre de St-Pierre, chanoine de Lausanne, et Pierre du Pont, curé de Massongy, chapelain des Macchabées, procureur des clercs de St-Pierre, cf. ALBERT SARASIN, *Obituaire de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, MDG*, t. XXI, p. 50, n. 6, 225, n. 2 et à la table.

² La gouache qu'avec l'aide obligeante de M. Louis Blondel, archéologue cantonal, nous avons extraite des archives du Vieux-Genève (service du Musée d'Art et d'Histoire) est ainsi libellée: « Chapelle des Macchabées. Fragment de fresque découvert en août 1886 à droite (et à l'intérieur) de la grande fenêtre (face nord) où il avait été protégé par le plancher du 1^{er} étage, au-dessus et au-dessous duquel la muraille avait été piquée. J. Mayor, septembre 1886 ».

deux personnages du second plan démontrerait par le costume que les parents du cardinal n'étaient point de pauvres paysans, et viendrait à l'appui de M. Waldemar Deonna qui relègue dans la légende un Brogny, gardien de pourceaux ¹.

III. LES SÉPULTURES.

Qu'en était-il du ou des tombeaux cardinalices construits aux Macchabées ? Dans son testament du 12 août 1422, Brogny avait spécifié ce qui suit ²:

« Je choisis pour dépôt de mon corps, si je meurs à Rome, l'église de Saint-Pierre, voulant être placé au chef du Vatican (*in capite Vaticani*) en ma chapelle de Saint-Martin, pour que mon corps puisse être transporté tout entier, ou dans sa majeure partie, en ma chapelle de Genève, édifiée par moi, près de l'église de Saint-Pierre de Genève, où j'éelis ma sépulture principale ».

Ce vœu fut observé. De Rome où Brogny mourut en effet, la dépouille fut inhumée en juin 1428 dans la chapelle de Notre-Dame ³. Par une fatalité regrettable, les anciens chroniqueurs de Genève n'ont rien dit de son mausolée. Bonivard affirme bien, à propos de l'évêque François de Mez, cardinal de Saint-Marcel: « J'ay trouvé et veu son tombeau aultrefois, en la chappelle fondée par son oncle où il estoit taillé au vif en pierre de marbre avec la mithre épiscopalle »; mais il oublie de mentionner le monument de Brogny lui-même ⁴.

Serait-ce par pudeur qu'il passe ainsi sur les méfaits révolutionnaires ? Car le monument fut certainement détruit durant les troubles de la Réforme.

On s'attendrait à trouver un renseignement chez la clarisse Jeanne de Jussie, peu indulgente pour les novateurs. Mais, alors qu'elle stigmatise les partisans de Farel qui, à Saint-Pierre, tournaient en dérision « l'Image de nostre Rédemption, et de la Vierge Marie, et de tous les Saints », elle relate en quelques notes les excès qui

¹ Cf. J. MAYOR, « La chapelle des Macchabées », *BHG*, t. I, 1892-1897, p. 103-106; DEONNA, *Genava*, t. II, p. 311-314 (voir, p. 313, la reproduction de la fresque en son état actuel).

² J.-A. BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne, et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759, p. 440.

³ *DHBS*, t. II, p. 306, article « Brogny » par P.-E. MARTIN. — On a reproduit la date du 23 novembre pour l'inhumation du corps de Brogny à Genève. Elle a été donnée par J.-D. BLAVIGNAC en 1849 (*Armorial*, p. 252) sans preuves quelconques. Déjà dans sa « Notice sur les fouilles » (*MDG*, t. VIII, p. 14), il est moins catégorique et déclare que le fondateur de la chapelle « dut » y être inhumé le 23 novembre 1428. Or le Conseil général du 20 juin 1428 arrêtait ce qui suit: « Fuit ordinatum quod in sepultura domini cardinalis dentur xxx torchie cere, munite armis ville ». Ces cierges aux armes de la ville étaient commandés parce que les obsèques étaient proches. Comme le 23 juin, l'évêque François était reçu officiellement par le chapitre et les citoyens, on peut être certain qu'il arrivait de Rome avec la dépouille de son oncle; son premier soin fut de présider à la cérémonie funèbre. Elle eut lieu sans doute quelques jours après. Cf. *RC*, t. I, p. 97.

⁴ BONIVARD, t. I, p. 210.

eurent lieu dans la cathédrale, « le jour de l'octave de Petri ad vincula 1535 », c'est-à-dire le 8 août, « par un dimanche ».

Le lendemain, dit-elle, soit le lundi 9, les hérétiques prirent « tous les meubles et trésors », puis « rompirent les images et belles portraitures ouvrées de beaux et excellents ouvrages, n'y laissant aucune entreesigne de dévotion »¹.

Antoine Froment² complète ce récit en attribuant la responsabilité des faits à « Amy Perrin, Jehan Golle et certains aultres »; ils entrèrent « dans le cueur du temple et, à la présence des prebstres, soubdaynement jettèrent par terre leurs ydolles, et soubdaynement [se mirent] à les rompre et briser ».

Le sac se poursuivit, toutes « les images furent abbatues dans l'église Saint-Pierre ». Il est à supposer que les statues de la chapelle ne furent point épargnées.

Au XVII^e siècle, il subsistait une inscription, que l'historien Spon, avant 1680³, eut soin de relever. En supprimant les fautes évidentes de lecture, elle était ainsi conçue :

« L'an MCCCC et XIV fut faite ceste scepulleture et le fist M^e Johan Prindal dit de Brucelles. Priés p. ly si v^s plaist ».

A propos de Brogny, le secrétaire d'Etat Jean-Antoine Gautier⁴ notait au cours des années 1708 à 1709: « l'on voit encore aujourd'hui les restes du mausolée qui couvrait son tombeau », ajoutant que le cardinal l'avait préparé « plusieurs années avant sa mort ». Il paraît donc avoir connu l'inscription de Prindale.

En juillet 1749, le savant bibliothécaire Léonard Baulacre écrivait dans le *Journal Helvétique* :

« Brogni et de Mies⁵ ont été enterrés l'un et l'autre dans cette chapelle du cardinal d'Ostie, où l'on voit encore leurs tombeaux ». Mais il revenait sur cette affirmation dans un post-scriptum: « Dans la chapelle qu'il fit construire dans notre ville, on n'y voit que le seul tombeau de François de Mies, son neveu; il a même été un peu endommagé par les réparations qu'il a fallu faire pour convertir cette chapelle en auditoire de philosophie ».

Les travaux entrepris en 1885 mirent à jour, en effet, les bases d'une sépulture « dans la travée occupée aujourd'hui par l'orgue »⁶.

¹ JUSSIE, *Le Levain du Calvinisme*, éd. Grivel, Genève, 1865, p. 20, 150.

² *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, éd. Revilliod, Genève, 1854, p. 145-146.

³ T. IV, p. 104.

⁴ *Histoire de Genève*, t. I, p. 322-323.

⁵ BAULACRE, t. I, p. 339 et 341. — Le nom exact de l'évêque François est de Mez (prononcer: Mé); la graphie française de Mies est une traduction postérieure et erronée du latin. Cf. NAEF, p. 266 n. 2.

⁶ J. MAYOR, *BHG*, t. I, p. 93. — Cette travée mesure 2 m. 50. Aux renseignements transmis par Mayor, ajoutons ceux que publia sous l'anonymat la *Tribune de Genève* du 27 mars 1903

En 1850 déjà, des recherches avaient été entreprises par Jean-Daniel Blavignac qui en a dressé ce rapport ¹:

« Une fouille pratiquée dans le chevet, à partir de la niche... a fait découvrir dans la partie inférieure de cette niche les restes d'un caveau sépulcral auquel on accédait jadis par un escalier placé près du grand autel. Ce caveau avait été violé; ses marches étaient bouleversées et sa voûte écroulée; la cavité était remplie d'ossements épars avec du gravois et un nombre considérable de fragments d'albâtre qui portaient des traces de sculpture, et provenaient du tombeau en baldaquin, élevé dans la niche. Ce tombeau, d'une élévation assez considérable, à en juger par ses dispositions architecturales, était décoré de sculptures d'un très beau caractère; des feuilles de diverses espèces, des pampres, des oiseaux, en décoraient les parties supérieures, et dans le bas il existait une statue couchée dont on a retrouvé quelques fragments. »

Il eût été possible — le serait-il encore ? — de procéder à une restitution. Nous avons pu constater nous-même (6 août 1936), l'existence de quelques débris de gâbles et de fleurons dans les combles de la chapelle, jadis salle capitulaire.

Ce sont sur ces pauvres restes que doivent s'échafauder les conjectures. Elles seront brèves. Un érudit ², qui vient de toucher au sujet, s'est demandé si l'inscription recueillie par Spon s'appliquait à François de Mez; il s'est aperçu que ce n'était point possible; il faut conclure qu'elle concernait certainement la sépulture de Brogny qui l'avait commandée, non pas à un Avignonnais, mais à un des artistes de Philippe le Hardi.

Des documents dont on a jusqu'ici tenu trop peu de compte, bien qu'ils aient été publiés en 1901, vont permettre de serrer la vérité de plus près. Le cardinal avait fait de la chapelle un caveau de famille. Jean de ou du Trembley, protonotaire apostolique, docteur des décrets, fut le premier étendu près de son oncle. Le 21 mars 1436, Peronette du Trembley rédigeant ses dernières volontés, émettait le vœu que son corps fût inhumé « dans la chapelle de Notre-Dame, contiguë à l'église de Genève,

(«Les Macchabées à Genève comme à Rome»): « Son tombeau se trouvait sur l'emplacement occupé aujourd'hui par un orgue et je me souviens, lorsque commencèrent les travaux de restauration sous la direction de l'illustre architecte M. Camuzat, d'avoir vu la cuve sépulcrale où avait été déposée la dépouille du cardinal. »

¹ BLAVIGNAC, « Notice », *MDG*, t. VIII, p. 14. — Le même auteur écrivait plus tard (*Etudes sur Genève depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (Genève, 1872, 2^{me} éd., p. 281): « Dans une fouille faite dans le sol de la chapelle, en 1850, nous avons retrouvé mille fragments épars de ce mausolée ». — A diverses reprises, les archéologues (MM. P. Schatzmann, Mayor, Camille Martin, Louis Blondel) ont essayé, sans grand succès, de reconstituer quelques parties sculpturales du tombeau. Des plans et des coupes du caveau sépulcral, dessinés en hâte par Blavignac, ont été, en partie du moins, mis au net par J. MAYOR, pour le compte du D^r Gosse; nous les avons retrouvés dans les archives du Vieux-Genève, au dossier qui contenait le relevé de la fresque étudiée ci-dessus.

² D. ROGGEN, « Jan van Prindale, sculpteur bruxellois », *Genava*, t. XIV, 1936, p. 102.

fondée par son oncle, d'heureuse mémoire, le seigneur Jean évêque d'Ostie, dans le monument où reposent les corps du dit seigneur cardinal et de messire Jean du Trembley, protonotaire apostolique, frère de la testatrice »¹.

Ainsi les textes concordent avec les fouilles. Le corps du cardinal reposait bien dans le caveau.

Après les du Trembley, l'évêque de Mez y fut couché en 1444. Car Brogny avait spécifié que ses neveux et nièces pourraient avoir « une bonne place » auprès de lui, après sa mort. Parmi eux, son testament mentionnait expressément Hugues, évêque de Vaison, et François de Mez, abbé de Saint-Claude, qui allait accéder au siège de Genève². Il ne semble pas que l'évêque de Vaison, Hugues de Theyssier, ait profité de l'honneur que lui réservait son oncle; en revanche l'obituaire de la chapelle indique d'autres parents ensevelis dans le tombeau cardinalice, le chanoine Jean Viraton (*consanguineum dicti domini cardinalis*), qui vivait en 1456, le chanoine Jacques Renguisii, décédé le 18 août 1459, sa mère, « honnête et dévote dame, née Johanette de Balnerio », morte à Genève en 1466 (*de parentela quondam domini cardinalis fundatoris*)³.

Il n'y avait donc pas deux tombeaux cardinalices, mais un seul, et le monument que les Genevois du XVIII^e siècle virent encore, pourvu de l'inscription de Prindale, était celui de Brogny. En sorte que si Bonivard ne parle que d'une statue, c'est qu'il n'y en eut point d'autre; trompé par la mitre du gisant appuyé contre la muraille, à l'abri d'une arcature fleuronée, il avait attribué à de Mez le portrait de son oncle, le cardinal-évêque d'Ostie. Au temps où il rédigeait ses chroniques, vers 1546, l'iconoclasme avait fait son œuvre, et il parlait de mémoire. L'inscription funéraire de François de Mez, apposée probablement sur le sépulcre qui groupait la famille privilégiée, l'avait induit en erreur.

L'explication est d'ailleurs conforme à la vraisemblance. François de Mez n'aurait point osé éclipser la mémoire de son oncle illustre en s'érigeant une statue près de la sienne. D'autre part, le pape Félix V, qui se contenta d'une modeste sépulture, n'aurait pas songé à tailler dans le marbre l'effigie de son subalterne auquel, fait étrange, il allait succéder.

¹ L. DUHAMEL, « Extraits du testament de Peronette de Trembley », dans *RS*, t. 42, 1901, p. 46; J.-F. GONTHIER, « Registre des anniversaires des Macchabées de Genève, de 1406 à 1535 », *MDAS*, t. XVII, 1894, p. 252.

² Cf. BESSON, p. 446, n^o 96. — Sur « Hugo de Theyssiaco patria Sabaudus », mort en 1445, cf. *Gallia christiana*, t. I (1715), *Ecclesia Avenionensis*, col. 932 et *Instrumenta*, p. 146 A. Le siège de Vaison était une suffragance d'Avignon.

³ Il n'est pas impossible qu'à son tour la famille de François ait eu part aux honneurs posthumes du caveau, car après 1455, Messire Etienne Mathei, procureur et receveur général de la chapelle collégiale de Notre-Dame, avait assumé les frais qu'entraînait la messe quotidienne dite pour le salut de Monseigneur François, évêque de Genève et cardinal de Saint-Marcel, et de feu noble Pierre Humbert son neveu: « Item libravit pro quinta missa cothidiana que in dicta capella celebratur pro salute eiusdem bone memorie domini Francisci ep. gebenn. et cardinalis sancti

Brogny, en choisissant Prindale, était allé à bonne adresse. Ce maître — on le sait aujourd'hui — appartenait à l'atelier de Claus Sluter que le duc Philippe chargea de bâtir pour la maison de Bourgogne une ultime retraite dans la chartreuse de Champmol, à Dijon ¹.

Le mausolée de Genève avait donc un Flamand pour auteur, qui s'était plié aux volontés très nettes du vice-chancelier de l'Eglise.

IV. L'ARCHITECTE.

Ces considérations ont un corollaire. Maître Prindale n'a été qu'un sculpteur et non pas l'architecte, ainsi qu'on pourrait un instant l'imaginer. Sa signature l'indiquerait déjà si les notes recueillies par M. Roggen ne le confirmaient pas; il se trouvait à Bruxelles en 1403, parmi les jurés de sa corporation, au moment même où le gros œuvre s'élevait à Genève. En résumé, et malgré cette collaboration, la chapelle des Macchabées semble inspirée d'Avignon; dans l'esprit du fondateur d'abord, dans l'esprit du constructeur ensuite, qui prend pour modèle l'église des Célestins et celle de Saint-Didier; quant à la statuaire et à la peinture, elles trouvent toutes deux au palais des papes quelques correspondances.

Une certitude se dégage: l'architecte du prélat connaissait Avignon, si même il n'y avait travaillé.

Il faut revenir ici au couvent des Célestins dont la destinée s'associe étrangement à celle du cardinal. Quelques détails sont nécessaires.

Les chapelles funéraires de Jean XXII et d'Innocent VI n'ont pas été seules à frapper l'esprit de Jean Fraczon dont la fortune fut telle qu'il demeura créancier

Marcelli et quondam nobilis Petri Humberti eius nepotis pro toto anno integro...» (Macchabées, comptes n° 9, deux feuillets avant la ficelle médiane). Cette réunion des deux défunts rend vraisemblable l'inhumation de Pierre Humbert dans la chapelle. En l'honneur du cardinal de Saint-Marcel, le collège célébrait une messe solennelle le premier jour de chaque mois, ainsi que le jour anniversaire de sa mort; J.-F. GONTHIER, « Registre des anniversaires », t. XVII, 1894, pp. 216, 226, 230, 254, 292. — Messire Mathei dont il vient d'être question était maître de chapelle en 1446: « magister puerorum » (Macchabées, Comptes n° 7, f° 28 v°); après 1455 il est qualifié: « venerabilis vir dominus Stephanus Mathei, procurator et receptor generalis capelle collegiate beate Marie Virginis ecclesie gebenn. contigue » (cf. dernier feuillet de Macchabées, Comptes n° 9). Sur lui, voir encore SARASIN, *MDG*, t. XXI, p. 318. — De nombreux autres personnages se firent inhumer dans la chapelle, mais non dans le caveau réservé: Rolette de Céligny, Pierre Prevost, Barthélemy Joly, curé d'Annemasse, par exemple (*ibid.*, p. 236, 238, 256).

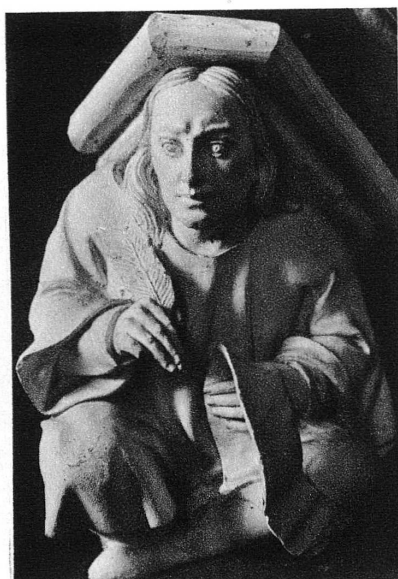
¹ Cf. D. ROGGEN, *op. cit.*, p. 100 ss.; F. FLEURY, *Histoire de l'Eglise de Genève*, t. I, 1880, p. 168; F. FLEURY, « Les artistes genevois avant 1535 », dans *Revue de la Suisse catholique*, t. XVI, 1885, p. 706.



1



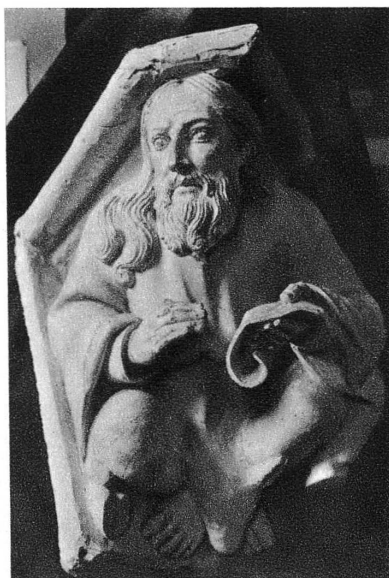
2



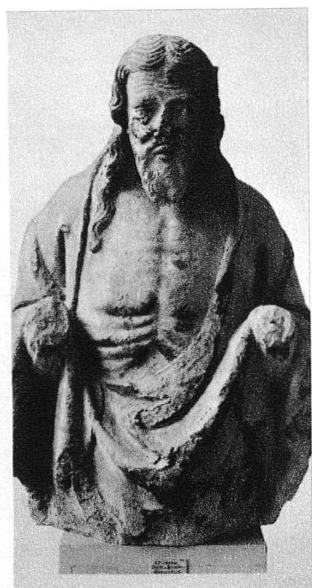
3



4



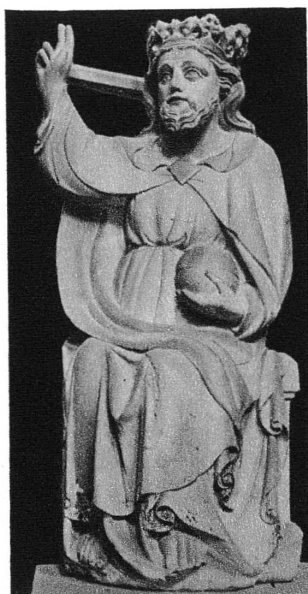
5



6



7



8



9

Pl. V. — Chapelle des Macchabées, Genève. Originaux au Musée d'Art et d'Histoire: 1. Fragment de fresque (d'après une aquarelle). — 3. 5. Culs de lampe (moulages). — 6. 9. Dieu le Père et Dieu le Fils. — Musée Calvet, Avignon: 2. Sainte Vierge. — 4. Dieu le Père. — 7. Le pape Clément VII. — 8. Le Christ assis et bénissant.

du pape Jean XXIII¹. Il fut témoin de miracles, il fut l'ami d'un bienheureux, ce cardinal Pierre de Luxembourg qui mourut l'an 1387 à Villeneuve-les-Avignon en odeur de sainteté. Charles VI et Clément VII avaient conçu le projet d'élever sur sa tombe un monastère. Le pontife en confia la réalisation, l'an 1392, aux trois exécuteurs testamentaires, les cardinaux Jean de Neufchâtel, Jean de Brogny, Amé de Saluces; ils appelèrent les Célestins, qui, l'an suivant, arrivèrent. Ils étaient si chers à Robert de Genève, devenu Clément VII, qu'il voulut de même les installer à Annecy; il envoya sur les lieux son architecte, le Mayorquin Pierre ou Perrin Morel, pour chercher en 1393 un emplacement favorable, mais il mourut l'an suivant, de sorte que les Célestins d'Avignon bénéficièrent des largesses réservées à la congrégation mort-née².

Le roi Charles VI délivra au couvent d'Avignon des lettres patentes et le cardinal de Neufchâtel bénit la première pierre de l'église, le 25 juin 1395. Perrin Morel fut chargé d'édifier l'abside aux frais du cardinal de Saluces, puis il construisit le chœur et le transept dont Brogny prit partiellement la charge, y faisant ériger une chapelle ornée de ses armes.

Après avoir, en 1401, achevé l'abside, le transept et le tombeau de Clément VII, Perrin décéda en septembre 1402. Son fils Jacques semble avoir dû, faute d'argent, arrêter les travaux.

Bien que n'ayant pas encore de nef, l'église fut consacrée le 10 octobre 1406. Douze ans plus tard, il fallut que Brogny vînt au secours des religieux; il passa contrat avec trois architectes; la première travée pourvue de la nef s'acheva, et un mur clôtura provisoirement l'église. Ce provisoire dure encore.

Le cardinal savoyard prit aussi soin du cloître. En 1396 déjà, son camérier, Pierre Nutricis, archidiacre de Tarentaise, y élevait une chapelle, que Brogny fit suivre d'une autre travée et d'une autre chapelle, de 1422 à 1424. Au même moment, il fit sculpter le portail nord, au gâble élancé, et figurait parmi les personnages du tympan.

La statue en marbre blanc de Clément VII, taillée par Perrin Morel, gisait au milieu du transept sur un pavé de jaspe pourpré. Il y avait bien d'autres monuments; le principal, après ce dernier, paraît avoir été celui du cardinal Pierre de

¹ H. NAEF, p. 266; E. DOUMERGUE, *Jean Calvin, les hommes et les choses de son temps*, t. III, p. 276. — Dans l'oraison funèbre qu'il prononça à Rome, François Bianchi de Vellate rappelait comme suit les travaux entrepris par le cardinal: « Accedo ad ejus mirifica et sanctissima opera quae cum sint gloriosissima et in oculis hominum posita, silentio non praetereunda fore existimavi: in Urbe primum unam ubi ejus corpus in basilea Sancti Petri tumulatum est, reparavit et multis ornamentis decoravit; aliam prope Gebennas cum duodecim presbyteris, tertiam vero capellas in ecclesia Fratrum Cœlestinorum in civitate Avenionensi sumptuosissime construxit et amplissime dotavit », etc. Cf. BESSON, p. 449, 453-455.

² LABANDE, *L'Art*, t. LXII, p. 588-591; Ernst STEINMANN, *Die Zerstörung der Grabdenkmäler der Päpste von Avignon*, Leipzig, 1918, p. 24.

Fétigny que, depuis 1402, le sculpteur avait montré « couché sur sa tombe », dans la travée du chœur ¹.

Les événements expliquent donc la ressemblance des deux architectures auxquelles Brogny avait voué son intérêt le plus fervent; il est permis dès lors de se demander si l'une et l'autre n'auraient pas eu le même chef.

L'hypothèse a pour elle d'autres arguments que ceux de l'esthétique. Perrin Morel est venu à Annecy dans l'époque où Brogny songeait à sa propre chapelle funéraire. Puisqu'il la voulait magnifique, ne devait-il pas naturellement s'adresser au premier artiste de la cour et l'envoyer du même coup à Genève, fort proche d'Annecy ? et peut-être entreprit-il avec lui ce voyage ². Ceci pose un problème. En tenant pour probable que Morel ait conçu les plans des deux bâtiments, lequel précéda l'autre et quel fut le prototype ? Autrement dit, l'abside des Célestins est-elle antérieure ou postérieure à celle des Macchabées ? Pour répondre avec pertinence il faudrait retrouver le contrat relatif à cette chapelle. Du moins sait-on que celle-ci était entièrement achevée quand l'église des Célestins en était encore réduite à une abside et à un transept. Comme l'activité de Morel à Avignon se manifeste de 1395 à 1401, il serait nécessaire d'admettre que la construction des Macchabées eût commencé avant 1395 ou après 1401. Si l'on adopte le premier terme, l'architecte aurait dû conduire ses travaux simultanément à Genève et à Avignon; si l'on adopte le second, on se heurte à la mort de Perrin, survenue la deuxième semaine de septembre 1402. Ce sont bien des difficultés accumulées.

Il n'est pas impossible toutefois d'en sortir, puisque l'architecte avait un fils qui lui succéda et dont le talent valait le sien. Jacques devait édifier, à Lyon, une partie de la cathédrale de Saint-Jean, y sculpter le tombeau du cardinal de Saluces de 1420 à 1421, puis, à Souvigny, celui, justement célèbre, de Charles de Bourbon, décorer enfin la cathédrale de Rodez ³.

¹ LABANDE, *L'Art*, t. LXII, pp. 592-596; t. LXIII, p. 20-22. — La tête sculptée de Clément VII, au Musée Calvet, souvent reproduite, est publiée notamment dans E. MÜNTZ, « L'antipape Clément VII, essai sur l'histoire des arts à Avignon vers la fin du XIV^e siècle », (*Revue archéologique*, 1888), p. 181; MAX BRUCHET, « Robert de Genève », *RS*, 1897, 38^{me} année, p. 21; LABANDE, *L'Art*, t. LXII, p. 592. — Sur Robert de Genève, cf. encore L.-H. LABANDE, « Le tombeau de Clément VII (Robert de Genève) », *RS*, 1897, p. 93.

² Il paraît, en effet, certain que Perrin Morel fit partie d'une mission apostolique, qui eut pour résultat d'accorder des privilèges nouveaux à l'Eglise de Genève. Le 9 décembre 1393, la cour d'Avignon dressait une bulle dispensant les diocésains de répondre devant d'autres tribunaux que ceux de l'évêché. Cf. PH, 344; GAUTIER, t. I, p. 278.

³ Cf. LABANDE, *L'Art*, t. LXII, p. 593; l'abbé REQUIN, « Jacques Morel et son neveu Antoine Le Moiturier », dans *Comptes rendus de la réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1890. — Jacques Morel qui fut le dernier maître de l'œuvre de Saint-Jean, de 1418 à 1425, avait succédé à Jacques de Beaujeu sous les ordres duquel il avait certainement travaillé; il habitait Montpellier en 1448. Cf. Lucien BÉGULE, *Monographie de la cathédrale de Lyon*, Lyon, 1880, fol., p. 32-33

Ici peut-être nous tenons la clef: la collaboration des deux hommes satisfait la logique. Perrin aurait conçu les plans des Macchabées dès 1393, édifié peut-être les fondements et remis à son fils toute la surveillance. Or, précisément, lorsque Perrin mourut en 1402, Jacques, en procès avec les Célestins, interrompait les travaux d'Avignon au moment où se poussaient ceux de Genève.

On ne peut guère mener plus loin les conjectures. A défaut de documents d'archives, elles ont droit à quelque considération. Elles expliquent l'analogie des deux absides, le type particulier de la chapelle Notre-Dame, l'excellence d'un monument dont l'architecte n'a pas laissé son nom dans les actes de la ville parce qu'il était étranger.

Entre les maçons de Genève, ces *lathomi* à la fois maîtres et ouvriers, Jean Colomb, accueilli le 6 août 1409, Johannes Verteri, alias Blanchot, accepté le 24 janvier 1413 en même temps que Cergnet Destra, habitant de Genève, plus tard encore, en 1420, Pierre Compens et Etienne Grilon ¹, aucun ne parvint à la notoriété. On ne saurait leur attribuer l'honneur d'avoir élevé un édifice qui décèle un grand savoir, acquis à bonne école, accru par les voyages et le commerce des artistes.

D'autre part, les droits de bourgeoisie étant onéreux, ces gens étaient riches, en conséquence avaient eu des commandes. Jaquemet de Frongeria, par exemple, paya 5 florins pour se faire incorporer en 1401 dans la cité. C'était une somme, qu'on en juge: Martin de l'Arve recevait, le 21 août 1401, 11 florins parce qu'il avait construit un mur de défense près du couvent des Frères mineurs; le 21 mars 1402, le trésorier versait 21 florins à Mermet Vertier (Verteri) en paiement d'une autre muraille, dans le même quartier ².

La ville comptait trop peu de chantiers pour que les Frongeria, les Martin de l'Arve, fussent exclus du seul gros ouvrage entrepris de leur temps. Mais ils ne pouvaient être que des subalternes, des contremaîtres de l'architecte en chef.

V. LA SCULPTURE ET L'ATELIER DE PERRIN MOREL.

Nul besoin de documents écrits pour savoir que le maître d'œuvre et le sculpteur ont, au moyen âge, partie liée et parfois ne font qu'un. D'en avoir la confirmation

(notice historique de M.-C. GUIGUE); André MICHEL, *Histoire de l'Art*, t. III, 1^{re} part., 1907, p. 408-413.

¹ Cf. A.-L. COVELLE, *Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève*, 1897, p. 6, 8, 10, 15.

² Cf. J.-A. GALIFFE, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, t. I, 1830, p. 99. J.-J. RIGAUD, « Recueil de renseignements relatifs à la culture des Beaux-Arts à Genève », *MDG*, t. IV, 1845, p. 52. — L'architecte de la maison de Savoie était alors Pierre Brasier (cf. Albert NAEF, *Chillon La camera domini*, p. 140).

n'est toutefois point négligeable. Nous en recevons ici l'assurance. Parmi les sculptures de Perrin Morel encore existantes deux sont certaines : les clefs de voûte de l'abside des Célestins et la tête du pontife Clément VII, seul débris du tombeau que l'on conserve aujourd'hui. Elles seront donc la norme à laquelle il faudra mesurer celles que nous tentons d'identifier, principalement les bustes de Dieu le Père, de Dieu le Fils, et les culs-de-lampe des Macchabées, figurant saint Jean Baptiste et saint Jean l'Évangéliste vraisemblablement (*Pl. IV, 8; V, 7, 9, 6, 5, 3*)¹.

Les mutilations du portrait de Clément VII, le délié des motifs de l'abside rendent la comparaison malaisée. Elle le sera moins si nous nous servons d'autres intermédiaires qui tirent aussi leur origine de l'église des Célestins : le Christ bénissant, le Dieu le Père et les deux Vierges, conservés au Musée Calvet². Encore, doit-on le déclarer tout de suite, deux de ces statues sont-elles postérieures à celles de Genève.

Pour le « Christ assis et bénissant » qui revêt tous les attributs du Père éternel (il ne s'en distingue que par sa jeunesse), un point de rencontre précis avec les culs-de-lampe genevois apparaît dans la forme et la dimension des pieds, dans la technique des chevelures (*Pl. V, 8*).

Maintenant contemplons de plus près les deux bustes des Macchabées, en n'oubliant pas qu'ils sont profondément navrés par les intempéries auxquelles, durant des siècles, ils ont été exposés³. Ce sont des pendants, taillés par un même ciseau : figures soucieuses et réalistes, empreintes d'humanité ; carrures puissantes, mains et poignets vigoureux, traits populaires et non point raffinés. Les chevelures divisées ont un mouvement semblable, mais les barbes sont traitées diversement, celle du Père en larges ondes, celle du Fils en stries, dégageant les lèvres inférieures de bouches désabusées, aux commissures fléchissantes. Ne nous hâtons point de discerner leurs oppositions avec le Dieu le Père des Célestins dont l'état de conser-

¹ Nous ne croyons pas devoir éliminer de l'examen les culs-de-lampe, malgré les restaurations qu'ils ont subies et qui n'en ont pas effacé les traits originaux. A leur propos, cf. DEONNA, *Genava*, t. II, p. 299, n° 6 ; t. V, p. 157, n° 351.

² Nous négligerons la sainte Marthe et le saint Lazare dont les caractères comparatifs sont moins apparents ; elles ont été étudiées et publiées ainsi que la Vierge à l'Enfant, en dernier lieu, par L.-H. LABANDE, « Trois statues des Célestins d'Avignon au Musée Calvet », dans *Musées et monuments de France*, 1907, p. 52-54, pl. IV, et reproduites dans Joseph GIRARD, *Le Musée d'Avignon, Musée Calvet, sculpture et peinture (Collections publiques de France, Memoranda)*, Paris, 1934, p. 25, 14. Nous n'avons pu examiner une « Tête d'homme coiffée d'un bonnet, provenant des Célestins », non plus que le « Christ bénissant », signalés par J. GIRARD, *Catalogue du Musée Calvet*, Avignon, 1924, p. 57 et 65. Le « Christ assis et bénissant » a été publié par L.-H. LABANDE, « Guide archéologique du Congrès d'Avignon », dans *Congrès archéologique de France*, Avignon, 1909, t. I, 1910, p. 92-93. Il porte le n° 53 (p. 65), au catalogue de J. Girard, dont M. Etienne Florent, attaché au Musée Calvet, a bien voulu nous communiquer les extraits.

³ Ils ont été publiés par W. DEONNA, dans *Genava*, t. II, p. 300 et t. V, p. 156. — Voir ici-même notre planche V, fig. 6 et 9.

vation excellent atténuée beaucoup trop les traits de parenté¹. Traitée en haut relief peint et doré, la figure est d'un mode différent; la chevelure plus ample bouillonne, la barbe plus longue se sépare en deux pointes bouclées, le vêtement a des formes plus recherchées. En revanche, l'identité du geste hiératique est complète: l'Éternel, en buste également, tient dans la gauche le monde, alors que, du bras droit replié, il donne la bénédiction. D'autres symptômes nous arrêteront davantage: d'abord le type. Dans les deux statues de Dieu le Père, l'arcade sourcilière fermant le front d'une barrière vive est en corrélation avec la profondeur des orbites et le départ brusque du nez. L'une et l'autre symbolisent admirablement l'énergie créatrice, sous l'aspect d'un homme âgé, clairvoyant, douloureux. Les joues se creusent et se flétrissent, les rides sillonnent le front. Et précisément la manière dont elles sont tracées rapproche le relief d'Avignon du Dieu le Fils des Macchabées. Surtout la bouche serrée donne à ces deux représentations un air d'intelligence, de tristesse et de volonté, que manifeste le portrait, âpre et mutilé, de Clément, où la ligne frontale saillit avec vigueur. Pour n'être point calquées, les chevelures n'ont rien qui les rendent incompatibles. Certains indices paraissent dans les mains. La seule entière reste à l'Éternel de Genève, la gauche portant le globe: elle est massive, large, longue jusqu'à l'exagération, épithètes qui s'appliquent à l'amputé d'Avignon; si l'on en parachève les phalanges selon leur juste départ, on retrouve la structure du pendant de Genève (*Pl. V, 4*).

Combien ce signe est remarquable aux clefs de voûte des Célestins, particulièrement aux mains du Christ, dont la robe simple s'accorde aux vêtements sobres des images genevoises!

La Vierge assise du Musée Calvet² porte, si l'on peut dire, des stigmates identiques; quant aux plis de sa robe, ils semblent empruntés à l'étoffe qui revêtait, aux Macchabées, Dieu le Père et son fils. On ne saurait hésiter sur l'artiste: ce fut celui du Christ assis et bénissant (*Pl. V, 2*).

Une des merveilles d'Avignon, qui en contient tant, est la Vierge à l'Enfant. Son corps souple, son visage de grâce dont les paupières mi-closes accroissent le mystère, s'auréole d'une chevelure exquise, relevée aux coins du front, toute pareille à celle des divinités de Genève. Ses mains encore sont immenses et le manteau sort toujours de chez le même tailleur. Pourtant il n'est pas question d'attribuer les deux Vierges à un seul sculpteur, et, pour le dire enfin, la Vierge assise naquit sans doute au début du XV^e siècle, tandis que la Vierge à l'Enfant « décorait primitivement la porte

¹ Cf. J. GIRARD, *Catalogue*, n° 98 B, p. 78. Cette œuvre a été publiée par L.-H. LABANDE, *L'Art*, t. LXIII, 1904, p. 22, et par GIRARD, *Le musée d'Avignon*, p. 26, 15. L'étiquette du Musée ne doit pas induire en erreur; comme nous le signale M. Etienne Florent, au lieu d'Augustins, il faut lire Célestins. De plus, M. Labande, qui connaît bien les collections dont il eut jadis la charge, ne tient pas la pierre pour une clef de voûte, mais pour le motif d'un monument de l'église.

² Publiée avec le Christ assis et bénissant par L.-H. LABANDE, *Guide archéologique*, p. 92-93.

d'entrée du couvent des Célestins » vers 1480¹. Les traditions de l'école se prolongent.

En bref et s'il est permis de conclure, la contemporanéité de l'abside des Célestins avec la chapelle des Macchabées, les indices fournis par l'histoire, le rapprochement des témoins conduisent à ceci : les deux bustes de Genève, les culs-de-lampe sont l'œuvre de Perrin Morel, l'auteur du Christ en gloire et du chef de Clément VII, pour ne mentionner que les morceaux dont l'authenticité ne se conteste pas. Si l'on s'effraye d'une telle affirmation, on peut en atténuer l'audace et l'on dira que ces bustes, ces culs-de-lampe, ont été conçus par lui et exécutés par ses ordres.

Oserait-on prétendre qu'il tira aussi du néant Dieu le Père des Célestins ? Certes, on ne le saurait. On n'échappe pas, en effet, à l'impression qu'un disciple du maître assouplit sa doctrine, la fouille davantage et atteint à la grâce sans nuire à la majesté. Mais ce disciple hante le même atelier.

Ainsi peuvent servir à une étude plus circonscrite de la statuaire d'Avignon les éléments de la chapelle cardinalice de Genève, et il faudrait leur adjoindre d'autres morceaux, la console et le relief du porcher, par exemple, à l'angle sud-ouest extérieur, dont les feuillages ont tant d'analogie avec les ornements des clefs célestines².

VI. LA PEINTURE.

Il était moins facile au XV^e siècle de trouver un éminent maître d'œuvre que des peintres. Ceux-ci pouvaient avoir été embauchés sur place.

Les comptes de Ripaille, publiés par M. Max Bruchet, fournissent quelques renseignements que nous ne pouvons éluder. Le duc Amédée VIII, qui n'était point encore le pape Félix V, tenait fort exactement ses livres de dépenses. On y découvre qu'il fit peindre en 1411 par « maître Jaquet Jaquerii, de Turin, habitant Genève », deux images de Saint-Maurice, l'une pour Ripaille, l'autre pour l'église de Saint-Bon, près Thonon. Ce Jaquerii avait fait parler de lui dès 1401, par un tableau satirique, longtemps conservé chez les Dominicains de Genève, où le diable était représenté sous l'aspect d'un monstre coiffé d'une tiare pontificale³. D'autre part, Jean de Nernier fut chargé de peindre, en 1422, pour le tournoi de Thonon, l'écu de Mon-

¹ J. GIRARD, *Catalogue*, n° 72 H, p. 60. Voir la présentation qu'en fait M. LABANDE, *Trois statues*, p. 53. Reproduction dans André HALLAYS, *Avignon et le comtat Venaissin* (coll. *Les villes d'art célèbres*), Paris, 1929, p. 69, et dans J. GIRARD, *Le musée d'Avignon*, p. 29.

² Sur eux, voir DEONNA, *Genava*, t. II, p. 299 (nos 3, 4, 5), p. 300 (nos 7, 8), p. 302, p. 318; t. V, p. 156 (n° 348), p. 157, (nos 352, 353).

³ M. BRUCHET, *Le château de Ripaille*, Paris, 1907, p. 447-448, nos 96 à 99; H. NAEF, p. 269. En mai 1411, Jaquet Jaquerii reçoit 11 florins d'avance; le 17 juin, les images étaient en place et l'auteur touchait le solde de 13 florins. Le 18 novembre 1412, Jaquerii fut payé 5 florins auxquels

seigneur le duc ¹, et l'on se souvient peut-être que le même travailla, en 1427 ou 1428, aux verrières des Macchabées.

Ces deux contemporains ne sauraient être oubliés. Dans les anges des Macchabées, M. Gielly ² distingue une influence italienne assez marquée: « les formes ont de l'ampleur, les mouvements de l'aisance ». Cet italisme — si on peut user de ce mot en un sens particulier — milite pour Jaquet Jaquerii de Turin, que le futur Félix V jugea digne d'appeler dans sa retraite. Sa notoriété et l'époque où le situent les actes genevois nous obligent à lui donner le pas sur Jean de Nernier, auquel, bien plus tard, le duc confiait une besogne modeste. Ce sont les raisons qui font évincer aussi les noms de Janin Loysel et de Pierre Vuypres que le Conseil ordinaire de Genève employa, pour la première fois, en 1415 et en 1418 seulement ³. La restauration très brillante de la chapelle, commencée en 1885 et achevée en 1888, prête à quelques reproches, dont le plus grave fut formulé par l'archéologue Jacques Mayor: la polychromie du berceau a été portée sur la nef entière alors qu'elle s'arrêtait jadis au chevet. C'est une fâcheuse erreur qui trahit l'esthétique originale. Le chœur devait attirer le regard et éblouir de son chatouement l'œil du fidèle. L'or, l'azur, le pourpre rehaussaient la pénombre, à dessein retenue dans la nef. Sans parler ici des vitraux, on peut regretter aussi que la porte magnifique de la chapelle servant aujourd'hui à la sacristie de Saint-Pierre n'ait pas été restituée à sa place première ⁴.

* * *

Depuis 1444, l'autel était paré du retable de Conrad Witz. Le fait n'est pas admis par tout le monde. Exposons brièvement les données d'un problème auquel de nombreux critiques ont voué leurs lumières. D'abord, quel était le cardinal agenouillé que saint Pierre présentait à la Vierge ? Brogny ou de Mez, créé cardinal en 1440 ? Ce portrait fort vivant a fait penser à M. Paul Ganz qu'il avait été exécuté d'après nature, à Genève même, ainsi qu'en témoignerait le fidèle paysage de la ville et du lac, au second volet ⁵. Toutefois, on ne s'est pas aperçu jusqu'ici que François

on ajouta plus tard 9 florins pour la réparation de tableaux envoyés de Gènes à Ripaille et qui avaient sans doute souffert du voyage. Les comptes de Martin des Chaux, trésorier général de Savoie, signalent, en 1390 et 1391, un « pintre de Genève », qui « a appareillié les verrières de la chambre Amey monseigneur et de ma damoyselle » (A. DUFOUR et Fr. RABUT, « Les peintres et les peintures en Savoie du XIII^e au XIX^e siècles », *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XII, 1876, p. 39).

¹ BRUCHET, 460.

² *L'École genevoise de peinture*, Genève, 1935, p. 12.

³ Voir sur eux W. DEONNA, « Artistes genevois d'avant la Réforme », dans *Genava*, t. XIII, 1935, p. 242, n. 12.

⁴ Cf. W. DEONNA, « Porte du XV^e siècle en fer forgé », dans *Genava*, t. VIII, 1930, p. 88-89.

⁵ « Les armoiries de François de Mies, évêque de Genève (1428-1444) », dans *Archives héraldiques suisses*, 1930, p. 169-171.

de Mez ne vit peut-être point s'achever l'ouvrage daté de 1444, car il mourut au début de l'année, le 7 mars. Si, comme nous le pensons, le jeune homme de la fresque (*Pl. V, 1*) représente Brogny, la supposition de M. Ganz se verrait néanmoins confirmée, car la structure des deux visages n'a guère d'analogie. Witz aurait donc bien eu devant les yeux François de Mez.

On s'est demandé si le retable était destiné à la chapelle ou à la cathédrale¹. Deux arguments sont en faveur de la chapelle. Ils nous semblent péremptoires; les voici: l'état de la cathédrale était si pitoyable qu'elle ne pouvait recevoir des objets nouveaux puisqu'on s'employait activement à la restaurer². En outre — comme l'a démontré M. Ganz³ — la mesure du retable et sa faible hauteur conviennent exactement aux dimensions du chœur où s'élevait l'autel de Notre-Dame. Les livres de comptes nous révèlent qu'en février 1446, maître « Guillelmus Coquini, pictor » réparait ou plaçait des verrières dans la chapelle, posait des tentures devant le crucifix et « le tableau »⁴. Il y avait donc un tableau. Faudrait-il en imaginer un autre que celui de Conrad Witz où précisément paraissent la Mère de Dieu et le prélat qui se fit enterrer dans le sanctuaire construit pour elle⁵? Un miracle a conservé ce chef-d'œuvre, mais en partie seulement: le corps principal du triptyque a disparu, et les briseurs d'images ont fait aux panneaux qui subsistent de profondes blessures. Un bon médecin les pansa, feu Frédéric Benz, de Bâle, en

¹ Cf. H. NAEF, p. 267, n. 1.

² En 1441, la nef de la cathédrale s'était en grande partie écroulée. Cf. J.-D. BLAVIGNAC, « Notes historiques sur l'église de Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève », *MDG*, t. VI, 1849, p. 104; Camille MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1910, p. 23.

³ Paul GANZ, *La peinture suisse avant la Renaissance*, 1925, p. 51 et n. 72. — Le diamètre intérieur du chœur mesure 7 m. 50; or, chaque volet mesurant 1 m. 543 (cf. L. GIELLY, *Musée d'Art et d'Histoire, Catalogue des peintures et sculptures*, Genève, 1929, p. 38), on obtient pour le panneau central disparu une largeur de 3 m. 086, ce qui donne un déploiement total de 6 m. 172. La hauteur des panneaux est de 1 m. 30.

⁴ « Primo libravit Guillelmo Coquini pictori ac magistro verreriarum pro pensione sua data de manutenendo verrerias capelle prefati domini cardinalis Ostiensis, pro uno anno integro finito die prima mensis augusti anni domini M. IIII¹ XLVI, LX \mathcal{R} . » (Macchabées, Comptes n° 7, f° 25); « ...pro stobando seu mundando in dicta capella superius ymagines verrerias... ». — « Item Guillelmo Coquini et famulo suo qui tetenderunt curtinas ante crucifixum et ante tabulam die sabbati ante bordas 1 \mathcal{R} IX d. » (*Ibid.*, f° 28 v°). — Coquini est encore employé de 1450 à 1451 « pro manutencia vitrinarum dicte capelle » (Macchabées, Comptes n° 8, 5^{me} feuillet après la ficelle du brochage). Et plus loin, on paie les pierres qu'il faut poser « super crenellos muri capelle », l'on rembourse Coquini « pro sanguine bovis et certis aliis materiis positis in cemento », pour de l'acide, pour la paie de ses ouvriers et pour frais divers: « Item Raymondo Janini latomo qui operatus est in dicto opere ».

⁵ La principale peinture de la cathédrale, celle qui ornait probablement le maître-autel, semble avoir été une sainte cène ainsi qu'en atteste le texte suivant d'après lequel messire Aymon de Gingins, élu de Genève, fit en 1527 les frais de restauration, en payant 5 écus d'or à un peintre de Padoue: « R. P. Aymo de Gingino, concanonicus, mera et libera voluntate, dedit pro mundando cenam Paduano, videlicet quinque scutos » (R. cap., vol. 8, f° 1 v°, 1 juin 1527).

sorte que, à l'initiative du Musée et des autorités municipales qui désignèrent M. Adrien Bovy pour leur mandataire, quatre compositions de Witz subsistent en leur beauté ¹.

* * *

Enfin, une faveur divine a sauvé la chapelle qu'il fut question naguère — le peut-on croire ? — de démolir. Le sentiment du malheur évité doit accroître la reconnaissance envers ceux qui la restaurèrent, même si leur méthode laisse une part au regret ².

¹ Cf. Adrien Bovy, « La restauration des peintures de Conrad Witz conservées au Musée d'art et d'histoire », *Genava*, t. III, 1925, p. 308-318.

² Sur la restauration, cf. C. MARTIN, *op. cit.*, p. 197-199.

